



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Coteau-Fleuri

24 septembre 2020 à 18h30

Chemin du Devin – 1012 Lausanne

- Parents :** Boumghar Mila (BM), Da Silva David (DSD), et Turin Bertschy Mélanie (TBM)
- Professionnels :** Schiltknecht Lise (SL) et Lugon Isabelle (LI)
- Organisations :** Périllard Marianne (PM), Pupet Patrick (PP), Vuilleumier Rose Marie (VRM) et Breguet Zohrat (BZ)
- Autorités politiques :**
- Invités :** Costa-Rubin Isabelle (CRI)
- Excusés/absents :** Diday Isabelle (DI), Boschetti Olivier (BO), Grandmottet Delphine (GD), Essmaali Béchir (EB) et Seibt Yonathan (SY), Vikrin Talla Serge Paul (VTSP)

Ordre du jour

Cette séance étant la première suite à la longue période d'inactivité de la Commission due à la situation sanitaire, aucun ordre du jour n'a été prévu.

1 Ouverture de la séance et définition de l'ordre du jour (OJ)

Les membres présents décident de faire un tour de table pour rapporter les éléments qui semblent pertinents.

2 Visite du médecin scolaire

Dans le cadre d'une réunion PSPS (Promotion de la Santé et Prévention en milieu Scolaire) le médecin scolaire a été accueilli et a fait une visite du bâtiment scolaire de Chailly. Il n'a rien relevé sauf la cours de l'école qu'il trouve dangereuse. Celle-ci répond cependant aux normes BPA (Bureau de Prévention des Accidents).

3 Conseil des élèves

Une enquête est en cours auprès des élèves pour l'aménagement de la cour (coin calme, installation pour activités sportives, autres...). A l'instar du projet de fresque pour lequel la Commission avait été interpellée et avait répondu favorablement, la CET est prête à soutenir ces projets dans la mesure de ses moyens et de son champ de compétence.

4 Forum des associations

Compte tenu de la situation sanitaire et de son évolution incertaine, le projet de la seconde édition du Forum des associations est suspendu. Il reste cependant d'actualité et devra être prêt à être réactivé dès que les conditions permettront à nouveau d'organiser des rassemblements.

5 Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance sera fixée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

La séance est levée à : 19h30.

David Da SILVA

Président

Lausanne, le 03 mai 2021

Annexe(s) : néant.

Lausanne, juin 2021/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
sepscet@lausanne.ch